

Réf: Dossier 259752

## Avis de constitution

### SOCIETE « SOSSO CREATION » en abrégé « SSC »

Siège Abidjan Cocody Angré caféier 8, Lot ND, Ilot  
ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOSSO CREATION » en abrégé «  
SSC »

Objet : -Création de mode - Couture  
-Vente d'accessoires de mode et de vêtements  
-Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré caféier 8, Lot ND, Ilot  
ND

Dirigeant(s) Mme BASSOLE SONIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12608 du 21/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82374/GTCA/RC/2023 du 21/11/2023

